

BILAN ACTIF

110 0201

Edité le 12/09/2023 12:33

ACTIF		01/01/2022 au 31/12/2022		Durée : 12 Mois	Ex.2021-12 Mois
		BRUT	AMORT. PROV.	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	CAPITAL SOUSCRIT-NON APPELE (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires	7 445,62	7 264,79	180,83	168,19
	Fonds commercial (1)	26 679,16		26 679,16	26 679,16
	Autres				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions	291 601,59	230 786,13	60 815,46	77 379,72
	Instal. techniques, mat. et out. ind.	51 658,12	13 911,85	37 746,27	7 035,34
	Autres	160 314,07	73 055,24	87 258,83	106 483,68
	Immobilisations corporelles en cours	251 305,44		251 305,44	23 738,78
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations				
	Créances rattachées à des participat.				
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres	13 196,93		13 196,93	13 196,93
TOTAL II		802 200,93	325 018,01	477 182,92	254 681,80
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières et autres approv.				
	En-cours de production: biens et serv.				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	1 172 160,24		1 172 160,24	1 180 255,50
	AVANCES & ACPTEES VERSEES SUR COMMANDES	18 992,00		18 992,00	500,00
	CREANCES (3)				
	Créances clients et cptes rattachés	64 785,41		64 785,41	37 827,67
	Autres	143 750,29		143 750,29	62 227,84
	Capital souscrit-appelé, non versé				
COMPTES REGUL	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT :				
	Actions propres				
	Autres titres				
	INSTRUMENTS DE TRESORERIE				
COMPTES REGUL	DISPONIBILITES	222 210,51		222 210,51	268 208,21
	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (4)	6 453,00		6 453,00	483,00
	TOTAL III	1 628 351,45		1 628 351,45	1 549 502,22
CHARGES A REPARTIR S/PLUS.EXERC. (IV)					
PRIMES DE REMB. DES OBLIGATIONS (V)					
ECARTS DE CONVERSION ACTIF (VI)					
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)		2 430 552,38	325 018,01	2 105 534,37	1 804 184,02
(1) Dont droit au bail					
(2) Dont à moins d'un an					
(3) Dont à plus d'un an					
(4) Dont à plus d'un an					

Pour copie conforme.



BILAN PASSIF

AVANT REPARTITION

110 0201

Edité le 12/09/2023 12:33

PASSIF		01/01/2022 au 31/12/2022	01/01/2021 au 31/12/2021
		Durée : 12 Mois	Durée : 12 Mois
CAPITAUX PROPRES	CAPITAL (dont versé : 500 000,00)	500 000,00	63 113,89
	PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT		
	ECART DE REEVALUATION		
	ECART D'EQUIVALENCE		
	RESERVES		
	Réserve légale	6 311,38	6 311,38
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres	350 565,75	672 107,94
	REPORT A NOUVEAU		
CAPITAUX PROPRES	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	60 295,42	175 843,92
	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
	PROVISIONS REGLEMENTEES		
	TOTAL I	917 172,55	917 377,13
PROVISIONS	PROVISIONS POUR RISQUES		
	PROVISIONS POUR CHARGES		
	TOTAL II		
DETTES (1)	EMPRUNTS OBLIGATAIRES CONVERTIBLES		
	AUTRES EMPRUNTS OBLIGATAIRES		
	EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT(2)	468 899,62	307 782,51
	EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	110 172,04	112 690,38
	AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS	84 626,33	43 057,15
	DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	388 367,36	260 175,79
	DETTES FISCALES ET SOCIALES	136 040,98	139 710,04
	DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES		
	AUTRES DETTES	255,49	23 391,02
	PRODUITS CONSTATES D'AVANCE (3)		
COMPTES REGUL	TOTAL III	1 188 361,82	886 806,89
	ECARTS DE CONVERSION PASSIF (IV)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)		2 105 534,37	1 804 184,02
(1) Dont à plus d'un an			
Dont à moins d'un an			
(2) Dont concours banc. courants & soldes créd. de banques			
(3) Dont à plus d'un an			
Dont à moins d'un an			

A D N MOTOS

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 63 113,89 €

Siège social : 53, Avenue Victor Hugo
16100 COGNAC

381 429 141 RCS ANGOULEME

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 60 295,42 euros de la manière suivante :

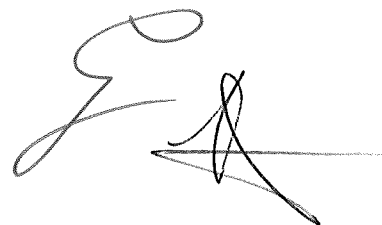
Au compte « Réserve légale »	3 014,77 €
- A titre de dividendes aux associés.....	57 280,65 €

Total égal au bénéfice de l'exercice	60 295,42 €
	=====

L'Assemblée Générale décide en outre d'attribuer à titre de dividendes aux Associés la somme complémentaire de 2 719,35 euros prélevée sur le compte « Autres réserves », et ce afin de porter la distribution de dividendes à un montant global de 60 000,00 euros.

Compte tenu de cette affectation, la réserve légale est partiellement dotée à hauteur de 9 326,15 euros, le compte « Autres Réserves » est ramené à un montant de 347 846,40 euros et les capitaux propres de la Société à un montant de 857 172,55 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :



Exercices	A. G.	Montant total des dividendes	Montant total éligible à l'abattement	Montant total non éligible à l'abattement
31.12.2021	16.06.2020	60 500 €	60 500 €	X
31.12.2020	30.06.2021	60 500 €	60 500 €	X
31.12.2019	11.03.2020	X	X	X

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos éligibles à la réfaction de 40 % s'élève, avant prélèvements sociaux à la source, à 60 000,00 €.

Au regard des dispositions fiscales et sociales actuellement en vigueur, la société a l'obligation de retenir à la source un certain nombre de prélèvements et de les acquitter directement auprès du Trésor Public au plus tard le 15 du mois suivant la mise en paiement du dividende, lequel paiement interviendra dans les délais légaux, et sera constaté par le dépôt d'une liasse n°2777U.

Tout associé dirigeant personne physique assujetti au régime des Travailleurs Non Salariés (TNS), tout associé (membre du même foyer fiscal que ledit dirigeant) est soumis aux prélèvements cumulatifs suivants, lesquels sont retenus à la source :

- **17,2 %**, (art. L 131-6 CSS, 1600-O C du CGI et suivants) pour toutes les sommes inférieures à 10 % du capital social, des primes d'émission et des sommes versées en compte courant (art. L131-6 CSS). Par contre celles qui excèdent ce seuil entrent dans l'assiette des cotisations sociales et feront l'objet d'une déclaration distincte. Ce prélèvement est assis sur une assiette de distribution de 60 000 € et s'élève à 10 320 €.
- **12,80 %**, sauf demande de dispense dans les conditions de plafond et de délais fixées légalement, au titre du Prélèvement Obligatoire Non Libératoire (art 117 quater du CGI). Ledit prélèvement de 12,80 % est assis sur une assiette de distribution de 60 000 € et s'élève à 7 680 €, pour les associés non dispensés.

Prélèvements à :	17,20 %	12,80 %	Total reporté sur la liasse 2777 U
dividendes soumis :	60 000 €	60 000 €	18 000 €
Retenues à la source	10 320 €	7 680 €	
ASSIETTE SOUMISE À SSI			0 €

L'Assemblée Générale rappelle et confirme la prise en charge par la Société des cotisations obligatoires afférentes au dirigeant assujetti au régime des Travailleurs Non-Salariés (TNS), en ce compris celles afférentes aux distributions de dividendes.

Par ailleurs, il est rappelé que les associés pourront à leur choix, lors de la déclaration desdits revenus :

- bénéficiaire du Prélèvement forfaitaire unique (30 % comprenant les prélèvements sociaux et la liquidation de l'imposition sur le revenu au taux forfaitaire de 12,80 %),
- ou
- opter pour l'assujettissement global de leur revenu de capitaux mobiliers (à savoir : toute distribution de dividendes, plus-values, intérêts de compte courant..., perçus au cours de l'année) au barème progressif de l'impôt sur le revenu, avec application dans le cadre de la présente distribution d'une réfaction de 40 % sur le montant brut total distribué.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 Juin 2023

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 60 295,42 euros de la manière suivante :

Au compte « Réserve légale »	3 014,77 €
- A titre de dividendes aux associés.....	57 280,65 €

Total égal au bénéfice de l'exercice	60 295,42 €
	=====

L'Assemblée Générale décide en outre d'attribuer à titre de dividendes aux Associés la somme complémentaire de 2 719,35 euros prélevée sur le compte « Autres réserves », et ce afin de porter la distribution de dividendes à un montant global de 60 000,00 euros.

Compte tenu de cette affectation, la réserve légale est partiellement dotée à hauteur de 9 326,15 euros, le compte « Autres Réserves » est ramené à un montant de 347 846,40 euros et les capitaux propres de la Société à un montant de 857 172,55 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercices	A. G.	Montant total des dividendes	Montant total éligible à l'abattement	Montant total non éligible à l'abattement
31.12.2021	16.06.2020	60 500 €	60 500 €	X
31.12.2020	30.06.2021	60 500 €	60 500 €	X
31.12.2019	11.03.2020	X	X	X

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos éligibles à la réfaction de 40 % s'élève, avant prélèvements sociaux à la source, à 60 000,00 €.

Au regard des dispositions fiscales et sociales actuellement en vigueur, la société a l'obligation de retenir à la source un certain nombre de prélèvements et de les acquitter directement auprès du Trésor Public au plus tard le 15 du mois suivant la mise en paiement du dividende, lequel paiement interviendra dans les délais légaux, et sera constaté par le dépôt d'une liasse n°2777U.

Tout associé dirigeant personne physique assujetti au régime des Travailleurs Non Salariés (TNS), tout associé (membre du même foyer fiscal que ledit dirigeant) est soumis aux prélèvements cumulatifs suivants, lesquels sont retenus à la source :

- **17,2 %**, (art. L 131-6 CSS, 1600-O C du CGI et suivants) pour toutes les sommes inférieures à 10 % du capital social, des primes d'émission et des sommes versées en compte courant (art. L131-6 CSS). Par contre celles qui excèdent ce seuil entrent dans l'assiette des cotisations sociales et feront l'objet d'une déclaration distincte. Ce prélèvement est assis sur une assiette de distribution de 60 000 € et s'élève à 10 320 €.
- **12,80 %**, sauf demande de dispense dans les conditions de plafond et de délais fixées légalement, au titre du Prélèvement Obligatoire Non Libératoire (art 117 quater du CGI). Ledit prélèvement de 12,80 % est assis sur une assiette de distribution de 60 000 € et s'élève à 7 680 €, pour les associés non dispensés.

Prélèvements à :	17,20 %	12,80 %	Total reporté sur la liasse 2777 U
dividendes soumis :	60 000 €	60 000 €	18 000 €
Retenues à la source	10 320 €	7 680 €	
ASSIETTE SOUMISE À SSI			0 €

L'Assemblée Générale rappelle et confirme la prise en charge par la Société des cotisations obligatoires afférentes au dirigeant assujetti au régime des Travailleurs Non-Salariés (TNS), en ce compris celles afférentes aux distributions de dividendes.

Par ailleurs, il est rappelé que les associés pourront à leur choix, lors de la déclaration desdits revenus :

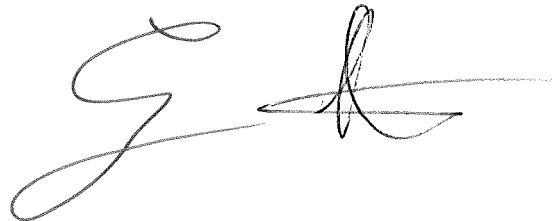
- bénéficier du Prélèvement forfaitaire unique (30 % comprenant les prélèvements sociaux et la liquidation de l'imposition sur le revenu au taux forfaitaire de 12,80 %),

ou

- opter pour l'assujettissement global de leur revenu de capitaux mobiliers (à savoir : toute distribution de dividendes, plus-values, intérêts de compte courant..., perçus au cours de l'année) au barème progressif de l'impôt sur le revenu, avec application dans le cadre de la présente distribution d'une réfaction de 40 % sur le montant brut total distribué.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**Certifié conforme
La Gérance**

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'S' followed by a horizontal line and a small loop.

ANNEXE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022
dont le total est de 2 105 534.37 Euros
et au compte de résultat de l'exercice,
et dégageant un bénéfice de 60 295.42 Euros.
L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 07/04/2023.

PRINCIPES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect des dispositions du Plan Comptable Général aménagées par le Règlement ANC 2018-02, conformément aux principes comptables de base :

- image fidèle
- comparabilité
- continuité de l'exploitation
- régularité
- sincérité
- importance relative
- prudence

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

METHODES D'EVALUATION

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles et corporelles

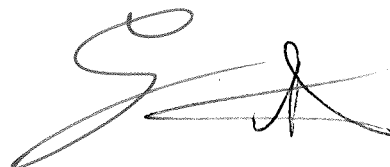
Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition .

Les immobilisations acquises à titre gratuit, par voie d'échange ou d'apport en nature isolé, sont comptabilisées le cas échéant, à leur valeur vénale à la date de clôture de l'exercice.

Les amortissements sont calculés selon un plan d'amortissement spécifique, fonction de la durée d'utilisation prévue de l'immobilisation.

- logiciels	L	1 à 4 ans
- agencements et aménagements des constructions	L	10 à 20 ans
- matériel et outillage industriels	L	3 à 10 ans
- installations diverses	L	5 à 15 ans
- matériel de transport	L	5 à 10 ans
- matériel de bureau	L	2 à 10 ans
- mobilier de bureau	L	4 à 10 ans

Une provision pour dépréciation est constatée, lorsque la valeur actuelle d'une immobilisation est devenue inférieure à sa valeur nette comptable.



Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode 'premier entré / premier sorti'.

Le coût d'acquisition des stocks est constitué :

- du prix d'achat.

Les stocks sont évalués suivant la méthode 'premier entré / premier sorti'.

Le coût d'acquisition des stocks est constitué :

- du prix d'achat.

Provision pour dépréciation des stocks

Une provision pour dépréciation des stocks est constituée lorsque la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus est inférieure au cours du jour ou la valeur de réalisation.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Provision pour dépréciation des créances

Une provision pour dépréciation est constatée, lorsque la valeur actuelle d'une créance est devenue inférieure à sa valeur nette comptable.

**MODIFICATIONS AFFECTANT LES METHODES D'EVALUATION
ET DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS**

Aucune modification n'est intervenue dans les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Afin que le lecteur puisse porter un jugement avisé, les informations complémentaires suivantes sont données.

ETAT DES IMMOBILISATIONS

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	AUGMENTATIONS		
					Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice	Acquisitions, créations apports, et virements de poste à poste	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II	33 775	350	
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants]				
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants]				
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions		[Dont Composants]	291 602		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Composants]	12 999	38 659	
	Autres immobilisations corporelles	Instal.générales, agencements, aménagements divers		105 070			
		Matériel de transport		22 247			
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		29 778	3 219		
		Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations corporelles en cours			23 739	227 567		
	Avances et acomptes						
	TOTAL III			485 435	269 445		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières			13 197			
	TOTAL IV			13 197			
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)				532 407	269 795		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		DIMINUTIONS		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale ou évaluation par mise en équivalence
				Par virements de poste à poste	Par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultat d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II		34 125	
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions	Sur sol propre					
		Sur sol d'autrui					
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions			291 602		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				51 658		
	Autres immobilisations corporelles	Instal. générales, agencements, aménagements divers			105 070		
		Matériel de transport			22 247		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			32 997		
		Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations corporelles en cours				251 305		
	Avances et acomptes						
	TOTAL III				754 879		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières				13 197		
	TOTAL IV				13 197		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)					802 201		

ETAT DES AMORTISSEMENTS

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement TOTAL I							
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		6 927	337		7 265		
Terrains							
Constructions	Sur sol propre						
	Sur sol d'autrui						
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	214 222	16 564		230 786		
Installations techniques, matériel et outillage industriels		5 964	7 948		13 912		
Autres immobilisations corporelles	Instal. générales, agencements, aménagements divers	20 292	13 428		33 720		
	Matériel de transport	10 802	4 329		15 131		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	19 518	4 686		24 204		
	Emballages récupérables et divers						
TOTAL III		270 798	46 955		317 753		
TOTAL GENERAL (I+II+III)		277 725	47 292		325 018		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES		Mouvements nets des amortissements à la fin de l'exercice
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	
Frais établissements TOTAL I							
Autres immob. incorporelles TOTAL II							
Terrains							
Constructions	Sur sol propre						
	Sur sol d'autrui						
Inst. gales, agenc et am. des const.							
Inst. techniques mat. et outillage							
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers						
	Matériel de transport						
	Mat. bureau et inform. mobilier						
	Emballages récup. et divers						
TOTAL III							
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV							
Total général (I + II + III + IV)							
Total général non ventilé							
CADRE C							
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler							
Primes de remboursement des obligations							

ETAT DES PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées avant le 1.1.1992				
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées après le 1.1.1992				
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)				
	Autres provisions réglementées				
TOTAL I					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges				
	Provisions pour garanties données aux clients				
	Provisions pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Provisions pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Provisions pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL II					
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immo. financières				
	Sur stocks et en cours				
	Sur comptes clients				
	Autres provisions pour dépréciation				
	TOTAL III				
TOTAL GENERAL (I+II+III)					
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'art. 39-1-5 du CGI					

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

CADRE A		ETAT DES CREANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILIE	Créances rattachées à des participations						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières			13 197	13 197		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			887	887		
	Autres créances clients			63 899	63 899		
	Créance représentative de titres prêtés	[Provision pour dépréciation antérieurement constituée]					
	Personnel et comptes rattachés						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux						
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		44 406	44 406		
		Taxe sur la valeur ajoutée		52 674	52 674		
		Autres impôts, taxes et versements assimilés					
		Divers					
	Groupe associés						
	Débiteurs divers			65 663	65 663		
Charges constatées d'avance			6 453	6 453			
TOTAUX			247 179	247 179			
REVENUS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice				
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice				
	(2)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice					
CADRE B		ETAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligatoires convertibles							
Autres emprunts obligatoires							
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		à 1 an maximum à l'origine					
		à plus d'1 an à l'origine		468 900	106 771	282 506	79 623
Emprunts et dettes financières divers				-880	-880		
Fournisseurs et comptes rattachés				388 367	388 367		
Personnel et comptes rattachés				10 642	10 642		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				35 982	35 982		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices Taxe sur la valeur ajoutée Obligations cautionnées Autres impôts, taxes et assimilés						
			12 123		12 123		
			16 793		16 793		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Groupe et associés				171 552	171 552		
Autres dettes				84 881	84 881		
Dette représentative de titres empruntés							
Produits constatés d'avance							
TOTAUX				1 188 360	826 231	282 506	79 623
REVENUS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		236 780	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		111 052
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		75 620			

DETAIL CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

LIBELLE	CHARGES	PRODUITS
CHARGES / PRODUITS D'EXPLOITATION		
486000 Charg.payees d'av.cognac	6 453,00	
TOTAL	6 453,00	

TOTAL CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	6 453,00	
---	-----------------	--

PRODUITS A RECEVOIR

RUBRIQUES	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Prêts	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	30 453,25
Intérêts à recevoir s/VMP et établissements financiers	
TOTAL	30 453,25

CHARGES A PAYER

RUBRIQUES	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	145,61
Emprunts et dettes financières divers	-879,81
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 830,03
Dettes fiscales et sociales	46 122,34
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	255,49
TOTAL	48 473,66

DETAIL CHARGES A PAYER

LIBELLE	MONTANT
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT	
168840 Int courus/empr - 2 ans	145,61
TOTAL	145,61
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	
168800 Interets capitalises pge	-879,81
TOTAL	-879,81
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	
408100 Fourn fact a recevoir	2 830,03
TOTAL	2 830,03
DETTES FISCALES ET SOCIALES	
428200 Conges a payer	10 642,47
438220 Charges sur cp	2 554,19
438600 Charg.soc.a payer	16 431,86
448600 Etat charges a payer	16 204,82
448638 Taxe auto.a payer cognac	289,00
TOTAL	46 122,34
AUTRES DETTES	
468600 Charg.div.a payer cognac	255,49
TOTAL	255,49
TOTAL DES CHARGES A PAYER	48 473,66

ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Lors de leur départ à la retraite, le personnel perçoit des indemnités de fin de carrière selon les règles définies dans les convention collective.

Le montant des droits acquis par les salariés au titre de l'indemnité de départ à la retraite sont pris en charge dans le cadre de l'adhésion obligatoire au contrat liant la société ADN MOTOS à la caisse de retraite IRP AUTO.

DETAIL DES EMPRUNTS

ORGANISME FINANCIER	NATURE DU FINANCEMENT	TAUX	DATE DEBUT	DATE FIN	MONTANT A L'ORIGINE	REMBOURSEMENTS		RESTE A REMBOURSER		
						ANTERIEU	EXERCICE	- 1 AN	1 A 5 ANS	+ 5 ANS
BANQUE POPULAIRE	RENOVATION MAGASIN	3,80	20/01/11	20/01/26	215 000	133 941	16 023	16 643	48 392	
BANQUE POPULAIRE	PGE	0,73	12/06/20	12/06/26	500 000	274 591	49 700	49 815	125 894	
BANQUE POPULAIRE	TRAVAUX BAT ANCIEN CINEMA	2,32	30/09/22	30/09/29	300 000		9 897	40 167	170 312	79 623
	TOTAL				1 015 000	408 532	75 620	106 625	344 598	79 623